

PRINCESSE MAKOKO envoi Victor Valadier Nouveau parfum exquis

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX UNE MORT MYSTÉRIEUSE

Un ouvrier victime d'un accident de travail. Légèrement blessé. — Complications imprévues. — Les causes de la mort.

Le quartier du Pile a été mis en émoi, jeudi après-midi, par la nouvelle de la mort d'un ouvrier survenue dans des circonstances particulières, et dont les causes ne sont pas encore connues.

Voici les renseignements que nous avons recueillis sur cette affaire auprès des intéressés et que nous publions très impartialement.

Il y a quinze jours, le 14 décembre, un ouvrier employé de la fabrique Alfred Mette frères, rue des Longueurs-Haies, Louis Journez, âgé de 27 ans, était victime d'un accident au cours de son travail. Ayant heurté du pied une lourde caisse, il se fit une contusion sans gravité au gros orteil droit. M. le docteur Piquet, appelé pour lui donner des soins, jugea bonne la blessure et prescrivit à l'ouvrier six jours de repos en lui ordonnant d'appliquer de l'eau blanche sur l'orteil. Louis Journez fut soigné à son domicile, rue du Pike, chez Duhamelleux, et bientôt, il se crut guéri.

C'est ainsi que, le 17 décembre, le blessé déclara à la Compagnie d'Assurances Intermédiaire, qu'il se rendrait au travail le lundi 19. Mais ce jour-là, il ressentit des douleurs au genou droit, qui enfla énormément. M. le docteur Piquet concevant des doutes sur la nature de cette affection, pria un de ses confrères d'aller visiter son malade, mais ce praticien se recusa.

Sollicité, à son tour, M. le docteur Lepers se rendit, après de Louis Journez, le mercredi 21 décembre. Il constata un gonflement oedémateux du genou droit avec empatement de toute la région et déclara d'appliquer sur la partie malade de l'ounguent mercurel belladonné.

M. le docteur Lepers revint voir son malade, mardi dernier, et le trouva en très bon état et enclin au traitement qui lui avait été ordonné. Craignant toutefois, que le mercure ne produisît quelque accident, comme cela arrive assez fréquemment, il demanda au patient s'il ne ressentait aucune douleur dans la bouche. Louis Journez répondit affirmativement.

Et pratiqua oedéma alors au malade de supprimer l'emploi de l'ounguent, de favoriser le genou et de l'envelopper seulement d'ouate et de bandes de tulle. Il partit en disant qu'il reviendrait le mardi suivant.

Mais le lundi matin, M. le docteur Lepers fut appelé auprès de Louis Journez qui souffrait d'un œdème à la main droite. Il demanda par téléphone à M. le docteur Piquet d'aller le voir à sa place. Puis, ne croyant pas la maladie sérieusement atteinte, ayant lancé, le samedi en bon état, il décida d'accorder au malade une congé qui l'aurait vu le visiter lui-même le lendemain mardi.

Sur ces entrefaites, l'état de Louis Journez s'était aggravé. C'est ce qui décida la famille à appeler M. le docteur Dupre. Ce praticien visita le malade. Le mardi, M. le docteur Deleclercq fut appelé à son tour. Une demi-heure plus tard, M. le docteur Lepers arrivait et était étonné.

M. le docteur Deleclercq constata une diarrhée sévère et ordonna la médication d'usage en pareil cas. Il revint voir le malade mercredi et ne le trouva pas en sérieux danger. Aussi fut-il fort étonné quand on lui rappela, qu'après midi, vers deux heures en lui disant que le médecin arriva, il était trop tard, le moribond venait de succomber.

Quelles sont les causes de la mort ? La famille n'osa pas à l'attribuer à une intoxication mercurelle. Les médecins sont beaucoup plus réservés et déclarent que, seule, l'autopsie pourra établir la véritable cause du décès. Elle sera faite très probablement soit à la requête de la famille, soit à la requête de la Compagnie d'Assurances.

L'état de santé du docteur Auclair.

Des bruits très fantasmagoriques ont couru hier à Roubaix sur l'état de santé de M. le docteur Auclair. Les nouvelles, que nous recevons, quoique très inquiétantes, n'ont pas cependant un caractère immédiatement alarmant.

La nuit dernière a été mauvaise ; M. le docteur Auclair a eu plusieurs accès de fièvre. La journée de jeudi a été meilleure. Les fonctions des reins commencent à se faire plus régulièrement. On craint toutefois qu'une intervention chirurgicale ne soit nécessaire d'ici quelques jours une amélioration sensible ne survient pas.

Une jeune ouvrière qui vare une aiguille.

Dans la matinée d'hier, vers onze heures, une jeune apprentie couturière de la manufacture de confections pour hommes, Georges Sellier, rue Heilmann, 26, a avalé par mégarde une aiguille de deux centimètres et demi de longueur, qu'elle tenait aux lèvres.

Jusqu'à présent, la jeune fille n'a ressenti aucune douleur. M. le docteur Desrousselle, la visiteuse. L'aiguille a été sentie au cou, puis elle a disparu pour passer à l'hypochondre droit, mais n'est pas perceptible. Les suites de cet accident ne peuvent être indiquées.

La blessée se nomme Alice Decuyper, elle est âgée de 13 ans et demeure rue des Villars, 8, au Blanc-Neau.

Un cambriolage, rue de Rome.

Plus de 2.000 francs volés. — Un cambriolage d'un caractère particulièrement odieux, puisqu'il a depouillé une famille ouvrière d'économies péniblement amassées, a été commis, l'avant-dernier nuit.

En rentrant chez elle, rue de Rome, 37, vers six heures et demie, son travail terminé, Mme Gustave Dupont, — dont le mari est ouvrier apprenant à l'usine Arnould-Bayart, rue du Grand-Chemin, — constata la visite des cambrioleurs. La porte avait

été fracturée à l'aide de pièces pratiquées avec une pince-mousquetaire.

A l'intérieur de la maison, tout était sens dessus-dessous, et plusieurs meubles avaient été ouverts de vive force. Dans une armoire, les malfruits avaient enlevé un coffret en fer renfermant : 2 obligations de la Ville de Paris, l'une de 100 francs portant le numéro 432.157 et l'autre de 400 francs portant le numéro 136.443 et cinq livrets de Caisse d'épargne au nom des époux et de leurs trois enfants ; les deux premiers portaient une somme de 1.700 francs et les autres des sommes variant de 15 à 20 francs. Le coffret contenait, en outre, le livret de mariage et d'autres papiers de famille. On avait dérobé également une montre à remontoir en argent pour homme, deux chaînes de montre en doublé, un coupon d'étoffe en chevotie pour robe, un chapeau de deuil d'une valeur de 40 francs.

M. Laché, commissaire de police du 1^{er} arrondissement, s'est transporté rue de Rome, pour instruire cette affaire. Deux marchands ambulants, un homme et une femme, qu'on avait remarqués dans l'après-midi, rue de Rome, ont été interrogés par M. Laché, mais ayant pu donner l'emploi de leur temps, ils ont été laissés en liberté.

ELECTION DE DEUX JUGES SUPPLÉANTS AU TRIBUNAL DE COMMERCE.

Par arrêté préfectoral en date du 23 décembre, l'Assemblée des électeurs au Tribunal de Commerce de Roubaix est convoquée au dimanche 27 janvier 1905, à l'effet de procéder à la nomination de deux juges suppléants dont les pouvoirs expireront en 1905. Le second tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu le dimanche 5 février 1905.

Cette élection est nécessaire par la récente nomination de MM. Léon Cuvrois et Georges Florin, anciens juges suppléants, comme juges titulaires.

A LA Caisse d'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

À l'occasion du nouvel an, la Caisse sera fermée le dimanche 1^{er} janvier 1905.

LES « COURS SOCIAUX » DU VENDREDI À L'INSTITUT POPULAIRE DE L'ÉPELLE.

Les Commissions d'Arbitrage. — Ce soir, à 8 heures et demie, à l'I. P., 71, rue Descartes, conférence sur les Commissions d'Arbitrage, par M. F. Leclercq, président de l'Union Démocratique du Nord et le président du Syndicat professionnel d'Armentières. Les cours de ce soir sont gratuits.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS SAINT-JOSEPH.

Cette Société de Secours Mutuels la plus importante de notre ville a tenu son assemblée générale annuelle. Malgré l'heure peu favorable, elle s'est tenue dans une salle comble où M. Alexandre Faidherbe, président d'honneur, ouvro la séance ; il excusa M. le Président qui regrette vivement d'être empêché d'assister à la réunion de la Société à laquelle il donne toute sa sympathie sollicitée et tout son dévouement. Il charge ensuite le secrétaire de donner un compte-rendu succinct de la marche de la Société et des diverses délibérations du Bureau et du Conseil.

On y voit que la Société avait au 31 décembre 1903 1053 membres participants cotisants ; que le Bureau a admis 210 sociétaires entrés en 1904 et 38 membres honoraires, et ce, en dehors des adhésions recueillies depuis la dernière réunion. À signaler aussi l'adhésion de 96 pupilles dont plus de 50 p. c. ne travaillent pas dans les usines syndiquées. Pour les adultes, il y a 1/3 qui se trouvent dans la même situation. On vient donc volontairement et volontiers à la Société.

L'ensemble de 6.025-05 à fin 1903, s'élève avec les cotisations reçues à fin novembre, à plus de onze mille francs. La Société a reçu 1.405 fr. de souscriptions dont 230 fr. pour les pupilles et 2.017 fr. de subventions (476 de l'Etat et 2.141 de la Ville).

À noter aussi l'approbation le 22 janvier 1904 des statuts de la section des Pupilles qui compte près de cent sociétaires en 11 mois, et la nomination de MM. Desbordes, pour la section des pupilles, et M. J. J. Desbordes, pour celle des adultes. Étude de divers ouvrages à joindre à la Société et destinés à lui permettre d'étendre son action et ses bienfaits principalement en faveur des membres les plus malheureux.

Un témoignage de reconnaissance est envoyé à M. Cousin, vice-président et à M. Georges Demartelaere, qui, cette année encore, ont amené de précieuses ressources à la Société (M. Demartelaere par plus de 130 francs de cotisations annuelles), en exprimant aussi la reconnaissance grandiose de tous aux généreux Roubaixiens dont on cite les noms et qui ont, en aidant la Société, montré qu'ils comprennent et apprécient son rôle moralisateur, préserveur d'union pour la paix et la concorde sociale. Parmi eux ce ne sont pas les industriels syndiqués qui, cependant, paient déjà les 2-5 des cotisations de leurs ouvriers qui se sont montrés les moins généreux. Des applaudissements ont souligné cet exposé surtout quand il a été rappelé les distinctions décernées à MM. Victor Cousin, Hubert Mespelont, vice-présidents ainsi qu'à M. Beauracine, membre du Conseil.

M. A. Faidherbe, après avoir exposé les avantages que la Société retirerait si elle versait cette année une somme de 1800 francs à son fonds de retraite qui est encore à créer ; maintenant la Société est proposée, il le conseille de faire ce versement.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

M. A. Faidherbe, dans une de ces allocutions dont il a le secret et qui sont si goûtées des ouvriers, dit combien il est heureux de voir la Société en pleine prospérité, prendre une si grande extension, il constate que les recettes arrivent en grand nombre des usines étrangères aux œuvres du Syndicat mixte. Il faut faire connaître, ajoute-t-il, la Section des Pupilles et y amener les fils de tous les sociétaires. On voit par les adhésions des dizaines de livres que la Société est avantageuse, il ne faut donc pas hésiter à continuer à cotiser lors de la sortie d'usine. Il fait aussi remarquer les avantages obtenus grâce à l'adhésion à l'Union Centrale Mutualiste ; ces deux projets sont à l'étude, parmi eux celui de l'assurance au décès, il convient d'aller donner tout pour faire des œuvres bien établies et bien étudiées. M. Faidherbe est à la veille de terminer un important travail pour l'établissement d'une caisse de chômage ; aussitôt cette œuvre sur pied, il étudiera activement ce qui peut être utile aux sociétaires, la question des hommes de 40 à 50 ans sera examinée plus tard ainsi que celle qui leur tient à cœur : l'assistance des femmes et des filles des sociétaires. Il remercie les familles des généreux bienfaiteurs et envoie un témoignage de sympathie aux familles de MM. Auguste Nirese, Georges Motte,

Pierre Bastin et Achille Wibaux ; et rappelle le mouvement de M. Nirese, la générosité de Mme Georges Motte qui a envoyé 900 francs ; de M. Bastin qui a saisi toutes les occasions de faire des dons à la Société et à encore souscrit récemment ; de la famille de M. Achille Wibaux qui a aidé largement la Société et dont les enfants ont envoyé un don de cent francs ; il demande à tous une participation à la Société et à l'aide à donner pour les bienfaiteurs et les sociétaires.

Il fait ensuite part de la nomination de deux docteurs et souhaite à chacun une bonne année.

Sur la proposition de M. Hubert Mespelont, vice-président, un vivat est chanté en l'honneur de M. A. Faidherbe qui, très ému, remercie en quelques mots.

La réunion se termine par le tirage des superbes primes offertes par le Bureau Syndical et avant de lever la séance, M. Mespelont demande de ne pas oublier de signaler au secrétariat les vœux des sociétaires tant pour les allocations syndiquées que pour celles que la Société pourrait donner sur les intérêts des capitaux disponibles.

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS NOTABLE-DAME

Fondée en 1890, ce groupe un effectif de près de 800 adhérents du territoire textile, vient d'être approuvé par arrêté du 10 décembre 1904. En plus des secours de maladie et de blessure, cette société alloue des primes d'accouchement aux femmes mariées ; elle prévoit aussi les allocations aux orphelins, aux ascendants, aux vieillards ; la constitution de dots et de pensions de retraites.

LA BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS.

À l'occasion du 1^{er} janvier et conformément à l'article premier de son règlement, la bibliothèque ne sera pas ouverte dimanche prochain.

UN AUTOMOBILE ENDOMMAGÉ PAR UN TRAMWAY.

— Nous avons relaté hier, l'accident survenu à un automobile qui passait place de la Gare. Cette machine appartenait à M. Joire, banquier à Tourcoing et non à M. Gustave Wattinne, adjoint au maire.

LES VOLS DE BICYCLETES.

— Dans la soirée de mercredi, entre cinq heures et six heures, un malfaiteur est entré à la Société Anonyme de Peignage, rue du Collège et y a enlevé, dans le tambour de la porte d'entrée, le vélo d'un coursier, M. Albert Delangle, âgé de 28 ans, demeurant rue de la Macquerelle, 99.

LA POLICE RECHERCHE LE VOLEUR.

Un vol d'ouïllins. — La nuit dernière, des malfaiteurs ont dérobé dans une maison en construction, rue du Manège, quelques outils de menuiserie, appartenant à M. Jean Collette demeurant rue de Tournai. La police a été informée.

OUTRAGES À LA POLICE.

— Un journalier, Louis Bondroit, âgé de 27 ans, demeurant rue de Wasquehal, cour Darras, au Blanc-Neau, a été arrêté, mercredi soir, pour outrages à la police et violence.

Attention ! Le C^o n^o 1^{er} des Coupons-Primes (Timbres Rouges).

Le siège et les magasins sont situés Grande-Rue, n^o 54, informe le public que les bruits que l'on fait courir de la cessation prochaine de cette société sont de nature calomnieuse et répandus par des personnes de mauvaise foi.

Ne vous laissez donc point tromper par ces rumeurs et réclamez partout les Coupons-Primes (Timbres Rouges). 73221

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL.

— L'un des ouvriers de MIM. Pula et C^o, fabricants de roues en fer, Emile Dewagner, 25 ans, demeurant à Deynze, a eu l'œil droit saisi par son travail. Trois semaines de repos. Docteur Labbe.

— Un homme de pêne de M. Paul Delmaure, négociant en laines, Paul Gueulle, 39 ans, rue d'Audenarde, a été blessé par un crochet. Trois semaines de repos. Docteur Detrembleux.

SIMPLEX.

— Merveilleux appareil, permet d'obtenir sans étude, sur tous pianos, exécution artistique. — Dépot exclusif, SIREPEL, Grande-Rue, Roubaix. 60670-4

GRAND CHOIX D'OBJETS POUR ANDEAUX.

M^{rs} KESSLER, 26, rue de la Gare. 57083-2

ALMANACH VERMOT.

En vente à la Librairie du Journal de Roubaix.

EXTRÊMES DU VENDREDI 30 DECEMBRE 1904.

— M. Louis Leur, neuf heures, église St-Antoine. — M. Pierre Boucquet, trois heures, église Notre-Dame.

OBIT DU MEME JOIR.

— M. Joseph Lefevre, neuf heures et demie, église St-Martin.

CROIX

Un punch à l'Union Catholique. — Le sympathique et distingué professeur de l'Université libre de Lille, M. Eugène Dubois, a offert, jeudi soir, un punch aux membres de l'Union Catholique de Croix pour le renforcement du cadeau qui lui ont offert à l'occasion de sa nomination dans l'ordre de St-Grégoire le Grand. Le résultat a été des plus heureux. Le Cercle St-Martin, Aux côtés de M. Dubois, avaient pris place MM. Labbe Jourdin, curé ; Houzet, président de l'Union Catholique ; les abbés Bogaert, Delout et Delecter, vicaires ; Carton, Deleclercq et Dewulf, conseillers municipaux ; les membres du Comité de l'Union Catholique de Croix ; M. Deleclercq, président du Cercle Leon XIII ; M. J. Desbordes, président du Cercle Leon XIII ; M. Hounzet, président de l'Union Catholique ; remercie les assistants d'avoir répondu à la délicate invitation de M. Dubois. Il dit que le Pape, en le faisant chevalier de Saint-Grégoire le Grand, a choisi le plus vaillant de l'église catholique et récompense, dans sa personne, les efforts de tous ceux qui, dans le Nord, se consacrent aux œuvres sociales et à l'enseignement libre.

Sur la proposition de l'orateur, un vivat est chanté en l'honneur de M. Dubois.

Le dernier grand rassemblement de l'Union catholique à Croix se fera en une réunion intime la distinction que lui octroie le Souverain-Pontife. Cette distinction est accordée à toutes les familles dont il fait partie et en particulier à l'Union Catholique.

Puis à l'occasion de la fin de l'année pour exprimer ses vœux à tous ses amis. L'année se termine pour nous dans la tristesse, dit-il, et son dernier jour va être marqué par un fait qui appelle nos justes protestations. M. Duthoit adresse aux frères chassés de l'Hospice un hommage et les remercie de leur accueil, les efforts de Croix et Brette l'actuelle, dit-il, sont très nombreux.

En exprimant ses souhaits à l'Union Catholique, il engage ses auditeurs à la diffusion des idées catholiques, car les conquêtes qui comptent sont les conquêtes mentales et non les conquêtes matérielles et matérielles. Il remercie les socialistes se targuant, ils se sont enparés de nos idées et ont voulu faire croire au peuple qu'ils seuls étaient les défenseurs des faibles, eux seuls les hommes de charité, eux seuls les auteurs de la justice. Cette usurpation nous rappelle nos devoirs. Et puisqu'ils ont

voulu faire passer le catholicisme pour un positivisme social, montrons à ceux qui le trompent, combien nos âmes sont pures d'amour et de dévouement. Provenez par nos œuvres que les catholiques ont été capables de

M. Duthoit annonce ici les différentes œuvres par lesquelles les catholiques peuvent servir le peuple : les conférences de Saint-Vincent de Paul, les Secrétariats du peuple, les mutualités, les Jardins ouvriers, les Comités libres, les Cercles, les sociétés artistiques. Il termine en souhaitant que l'Union Catholique soit la fédération de toutes ces œuvres.

M. Diligent, membre de la Fédération de la Jeunesse Catholique de Roubaix, ancien élève de M. Duthoit à l'Université, a clos la séance en félicitant les catholiques de Croix de l'ensemble qu'ils donnent par leur union. Rejoignez-vous à ceux qui nous ont dit de ne pas nous laisser tromper, ce n'est pas d'être catholiques, mais de le être par nos actes. Montrons donc que le catholicisme est la seule force capable d'inspirer l'ardeur et la fraternité.

Ces différents discours ont été chaleureusement applaudis. M. Diligent a été l'objet d'une longue ovation. Un vivat a été chanté en son honneur.

La séance a été terminée par des chansons. Avant de se séparer, les assistants ont voté à l'unanimité une motion protestant contre la dénomination du Concordat.

ACCIDENT DU TRAVAIL.

— Chez M. Desbarbès, zincateur, un ouvrier, M. Arthur Banters, 43 ans, demeurant rue de l'Alma, à Roubaix, s'est blessé à la main en occupant du zinc. Huit à dix jours de repos. Docteur Demoulin.

CLASSE 1904.

— Le tableau des conscrits de la classe 1904 est affiché à la Mairie. Les intéressés sont invités à se présenter au commissaire. La liste comprend 155 inscrits.

ASSISTANCE MÉDICALE.

— À partir du 1^{er} janvier prochain, le service sera fait par MM. Barroyer et Bouchon, médecins du territoire communal, sous le patronage de deux fractions qui se subdivisent ainsi : Quartier du Centre et quartier de la Croix-Blanche et Mackellerie. La ligne séparative part de la carrière Dupire et se prolonge jusqu'à la rue du Boulevard.

M. Esmentruet, chargé du Centre et M. Barroyer du groupe de la Croix-Blanche et de la Mackellerie.

WASQUEHAL

LA CLASSE 1904. — La liste des jeunes gens faisant partie de la classe 1904 compte à ce jour 53 inscrits.

LANNAY

LA DISTRIBUTION DES VÊTEMENTS D'HIVER aux enfants nécessiteux des écoles communales sera effectuée aujourd'hui vendredi, à deux heures, à la Mairie, par les soins de la Commission scolaire.

LYS

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un employé de la Société Électrique du Nord, M. Guillaume Jélie, 25 ans, demeurant 37, rue Labryroux, à Roubaix, s'est blessé à la main droite chez M. Lardé, en tendant des conduits électriques. Quinze jours de repos. Docteur Cuyon.

ANSTAING

DANS LA SOIRÉE de mercredi, la douane a arrêté le nommé Louis Daquiniegny, né à Sainghin le 6 mars 1857, demeurant à Anstaing, en vertu d'un extrait de jugement. Daquiniegny avait été condamné par le Tribunal de Douai pour fraude, à trois jours de prison et 500 francs d'amende. Il a été conduit à Lille jeudi, dans la matinée, par les gendarmes de Lannoy.

WILLEMS

UN VOL DE LINGE a été commis, dans la nuit de mardi à mercredi, chez M. Victor Denbène, cordier au hameau du Rougeux. On a dérobé deux paires de draps, quatre chemises d'homme, quatre de femmes, une douzaine de mouchoirs de poche blancs et une douzaine de mouchoirs de couleur, des bas et des tabliers. Il y a eu quelque temps, on avait volé à M. Denbène 180 kilos de charbon.

BAISEUX

L'ADJUDICATION DES FOURNITURES NÉCESSAIRES AU BUREAU DE BIENFAISANCE a eu lieu mardi à quatre heures et demie, sous la présidence de M. Emile Deffontaine, maire. En voici les résultats :

1^{er} Prix. — M. Ponteville Auguste, adjudicataire, avec un rabais de trois centimes au kilo, sur la taxe officielle de la ville de Lille.

2^e Prix. — M. Étienne Henri, adjudicataire à raison de 2 fr. 20 les 100 kilos.

LA CLASSE 1904. — Le contingent est de quatorze conscrits.

CYSOING

ÉCRASE PAR SON CHIARIOT. — M. Descatoire, cultivateur à Nomain, revenant de Lille, conduisant un chargement de fumier ; au lieu dit le « Maresquel », il voulut monter sur son chariot pendant la marche. Il glissa, tomba et les roues lui passèrent sur le corps.

M. Henri Meurisse se précipita à la tête du muet et parvint à l'arrêter net, avant que la deuxième roue eût atteint le cultivateur. M. Edouard Lécuzet fit monter M. Descatoire à sa voiture et le reconduisit à Nomain. M. Descatoire a la bras écrasé ; on craint des lésions internes.

Templeuve

ÉCRASE PAR SON CHIARIOT. — M. Descatoire, cultivateur à Nomain, revenant de Lille, conduisant un chargement de fumier ; au lieu dit le « Maresquel », il voulut monter sur son chariot pendant la marche. Il glissa, tomba et les roues lui passèrent sur le corps.

M. Henri Meurisse se précipita à la tête du muet et parvint à l'arrêter net, avant que la deuxième roue eût atteint le cultivateur. M. Edouard Lécuzet fit monter M. Descatoire à sa voiture et le reconduisit à Nomain. M. Descatoire a la bras écrasé ; on craint des lésions internes.

Pour vos menus du nouvel an

Adressez-vous à la Maison du Poullet Truffé, qui vous fournira de délicieuses dinde marronnées et de fins potages truffés.

Lapins à 0 fr. 80 le demi-kilog ;
Galantine de volaille à 4 fr. le demi-kilog ;
Galantines de lapins à 2 fr. 50 le demi-kilog ;
Pâté de lièvre à 3 fr. 50 le demi-kilog ;
Œufs frais de la ferme Maryancourt ;
Œufs conservés ;
Conserves et pâtes alimentaires.

55, rue du Vieil-Abreuvoir, ROUBAIX. 73231

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (Banque)

ROUBAIX, 40, rue de la Gare, à ROUBAIX
TOURCOING, 33, rue Carnot, à TOURCOING

Paiement de tous coupons français et étrangers.
Ordres de Bourse sur toutes les places.
Location de compartiments de coffre-fort. 73222

CATHOLIQUES

Pour l'envoi de vos cartes de visite, de deuil, etc. Servez-vous des bandes spéciales, vendues par le Comité des Ecoles Catholiques au profit de ses œuvres. 5 francs le 100.

Dépôts pour Roubaix : 71, Grande-Rue ; 84, Grande-Rue ; 94, rue Fosse-aux-Chênes ; Vroman, Grande-Place ; Roubaix, place Notre-Dame ; Martin-Frémont, rue de Lannoy ; Flipo-Brouin, Grande-Rue.
Dépôts pour Tourcoing : 5, rue Carnot ; 85, rue

de Urvelines ; Jans Dobischon, rue des Urvelines ; Henri Lemaire, Grande-Place ; Jules Rosoor, Grande-Place.

WATTELOIS Un drame à la frontière du Crétinier

Un douanier frappé de huit coups de couteau et jeté dans la boue

Descente à Wattrelos du Directeur des douanes

Un de ces angelements dus entre douaniers et fraudeurs dont l'histoire de notre région frontalière rappelle trop d'exemples, a eu lieu dans la soirée de mercredi. Les faits se sont passés dans un endroit assez isolé, et ne sont point répandus dans la population. On a bien entendu, aux environs de la place Saint-Vincent de Paul, au Crétinier, quelques coups de revolver, mais les habitants ont cru à quelque appel de douanier, comme il arrive fréquemment, à un garde-à-vous adressé au camarade pour signaler l'approche d'une caravane de fraudeurs. Cette fois l'affaire était plus grave.

L'alerte. — Les trois fraudeurs.

Les préposés Sackeband et Dérégneourt, de la caserne du Sapin-Vert, se trouvaient de service au lieu dit le « Pont-Desrousselle », près de la route de Wattrelos à Tourcoing, à deux cents mètres environ de la place Saint-Vincent de Paul, le long du ruisseau de la Becque, quand arrivèrent trois fraudeurs venant des Ballins, territoire d'Her-sooux. Dérégneourt était à quelque distance de son camarade, et c'est vers Sackeband que le trio se dirigea.

Le douanier vit immédiatement qu'on allait s'opposer à la visite ; d'ailleurs il lui était facile d'apercevoir, malgré la demi-obscurité qui régnait, que les contrebandiers étaient d'une corpulence excessive, qu'ils étaient vêtus de ceintures abondamment garnies de marchandises.

Il se mit en travers de la route, et tira un coup de revolver pour appeler Dérégneourt, mais aussitôt, un des trois fraudeurs sauta sur lui, le couteau ouvert, et le frappa à deux reprises au cou, lui faisant deux larges entailles sous l'oreille gauche.

Trois contre un !

Tirillé, paralysé par les trois malfaiteurs, entraîné vers le ruisseau profond où on voulait le plonger, Sackeband réussit à s'échapper, après avoir tiré sa langue en montrant ses dents, et quatre fois il fut débarrassé de ses agresseurs, et quatre fois il fut frappé de coups de couteau à la main gauche, qui fut taillée de cruellement.

Enfin, il tomba, épuisé, perdant son sang, et l'un des fraudeurs lui asséna sur la poitrine, en croix de l'estomac, un formidable coup de talon, et deux coups de couteau à la cuisse. Comme Dérégneourt, accourant à ce moment, le tira avec l'idée infernale de rouler au ruisseau le malheureux Sackeband presque inanimé.

A l'eau ! — Le sauvetage

Les fraudeurs disparurent dans la nuit et Dérégneourt se précipita au bord de l'eau, sans souci d'entrer dans la vase et de s'y enliser. Il fut assez heureux pour saisir la main de son camarade au moment où celui-ci allait périr infailliblement.

On lui donna les soins d'urgence dans une maison voisine, et le blessé fut transporté à la caserne du Sapin-Vert, où il habite avec sa femme et ses deux petits enfants.

Le brigadier Bulteel recueillit aussitôt la déposition, les lieutenants Jacquemain et Mellies, s'occupèrent de l'enquête, et on prévint téléphoniquement le directeur des Douanes de Lille, M. Desbordes, qui arriva jeudi en compagnie de M. Inspecteur Dural.

M. Desbordes félicita le préposé Sackeband de son courage et de son sang-froid, et le préposé Dérégneourt fut également félicité de son dévouement.

M. le docteur Huriez, médecin des Douanes, a constaté les blessures. Les coups de couteau ont produit des entaillures plus ou moins profondes, mais peu graves. Reste le coup de talon au sternum, qui pourrait avoir des suites sur lesquelles le praticien ne peut se prononcer dès à présent.

RECEPTION OFFICIELLE DU JOUR DE L'AN.

L'Administration municipale, réunie à la Mairie, samedi, à quatre heures de l'après-midi.

LES FÉLICITATIONS DE M. JACQUES HUTIN, clerc paroissial de l'église St-Vincent de Paul, ont eu lieu jeudi. La chorale paroissiale, sous la direction de M. Paul Delaite, organiste de la paroisse, a exécuté quelques chants sur le parcours de l'église au Crétinier.

LA FRAUDE. — Les préposés Cellinet et Jourdain, du Sapin-Vert, ont arrêté Charles Impens, 24 ans, porteur d'allumettes et de café.

CHOCOLATS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE.

Nouveautés pour cadeaux du jour de l'an, près de la gare, LILLE, 5, rue du Friez.
« Chocolat Thomas », fondant, 48 bouchées, 1 fr. 73138

TOURCOING

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni jeudi soir. Nous publions plus haut, le compte-rendu de la séance.

LES RÉCEPTIONS DE NOUVEL AN. — Nous recevons le communiqué suivant :
« L'Administration municipale a l'honneur d'informer les Corps constitués et MM. les fonctionnaires qu'il n'y aura pas de réception à l'Hôtel de Ville, à l'occasion du renouvellement de l'année. »

LA FOURNITURE DES UNIFORMES DE L'OCTROI. — Résultat d'adjudication. — Jeudi à trois heures, il a été procédé, à l'Hôtel de Ville, par M. Emile Lecante, adjoint au maire, assisté de MM. Auguste Ducoulombier et Jules Deleclercq, conseillers municipaux, en présence de MM. le receveur municipal et le directeur de l'octroi, à l'adjudication, pour trois années, de la fourniture des effets d'habillement des agents de l'octroi de Tourcoing. Ont soumis : MM.

crainait tellement que vous n'en fussiez effrayé, qu'elle m'avait fait promettre de ne point vous en informer. Après tout ce que nous avons souffert pour elle, ajouta-t-il hypocritement, je n'ai plus de raisons pour me taire à la condition toutefois que vous ne lui en parlez jamais. Jeanne est très sensible et le rappel du danger qu'elle a couru pourrait